Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425

Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous. www.unicograber.com





Nom du produit: UG-20 UNIfame
Ligne de produit: UNICOindividual

Propriété du produit: possibilité de correction de la protection

Caractéristiquees générales de produit : lunettes à branches Équipment: sans inclinaison

Résistance mécanique (monture) :

Groupe de produit: HIGHVISION

Normes EN: PPE Regulation (EU) 2016/425

Aide au portage:crochet auriculaireAutonomie (utilisation):Utilisation continue

Composant du produit: Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers



Description du produit

Les lunettes de protection correctrices assurent le parfait equilibre entre la correction visuelle et la protection oculaire contre les dangers mecaniques, chimiques et/ou optiques. L'objectif est de parvenir a une protection optimale ainsi qu'a la satisfaction des besoins individuels et des exigences professionnelles. Il est primordial que les verres et la mon - tu re des lunettes de protection correctrices aient ete verifies en tant qu'equipement dans son ensemble, seule maniere de garantir la classe de resistance adaptee. Un investissement payant!

Numéro 2182 7002 00

d'article:

Couleur de crystal/grey

monture:

Exécution: CF | SAR

Type de 2-1.2 UG 1 F CE

vitrage:

Taille: 59/14
Classe de F

résistance:

Teinte de clear

coloration:

Revêtement: Protection anti UV | anti-buée | résistant aux rayures | super antireflet

Material Polycarbonat

oculaire:

Code secteur Agriculture/Foresterie/Pêche | Artisanat | Construction automobile | Construction de véhicules/avions |

d'activité: Construction/Construction routière | Horticulture | Industrie chimique | Industrie métallurgique | Ménages | Nettoyage des

bâtiments | Santé/Services sociaux | Services de sécurité et de gardiennage | Transport/Entreposage/Logistique | ateliers |

autorités/organisations/administration

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT:

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification: NB 1883; ECS European Certification Service GmbH; Hüttfeldstraße 50; D-73430 Aalen

Certificat de type UE: C1234.2UG

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: C1234.2UG

CH-Münchenstein, 15.06.2019

Dominique Graber, CEO